REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Service cantonal des seniors et de la proche aidance (SeSPA) - StS

Formulaire de demande de dérogation UATR en EMS

Renseignements administratifs et motifs du répit

envoyer à : **UATR@etat.ge.ch**

EMS demandeur : ..... Personne de contact : ……

NOM - Prénom résident : ..... Date naissance : …….. sexe : H ☐ F ☐

AGE AVS ☐ oui ☐ non **Domicilié à Genève** ☐ oui ☐ non

Bénéficiaire PC (SPC) ☐ oui ☐ non

Durée de séjour (min. 5 jours - max. 45 jours/an) Nombre de jours prévus : …….. jours

date d'entrée : ……
date de sortie : ……
séjour(s) précédent(s) (année civile)[1] : …..… jours Lieu(x) : ……

☐ répit des proches aidants ☐ éviter une hospitalisation ☐ logement indisponible (travaux)
☐ rétablissement post-hospitalier ☐ découvrir la vie en institution ☐ autre……

Motif de la demande de dérogation

☐ Prolongation de séjour au-delà de 45 jours

☐ Dérogation d'âge dans un lit UATR (ne s'applique que sous conditions strictes[2])

☐ Dérogation de lit UATR dans un lit de LS[3] :

EMS avec lits UATR officiels :

1. taux d'occupation cumulé des lits UATR officiels d'au moins 75% ☐ oui ☐ non
2. taux d'occupation long-séjour actuel inférieur à 98% ☐ oui ☐ non
3. lits de long-séjour vacants annoncés sur GestPlace ☐ oui ☐ non
4. lits UATR officiels occupés ou réservés pour la période ☐ oui ☐ non

EMS sans lits UATR officiels :

1. taux d'occupation long-séjour actuel inférieur à 98% ☐ oui ☐ non
2. lits de long-séjour vacants annoncés sur GestPlace ☐ oui ☐ non

Genève, le …… visa EMS : ……

Décision du service cantonal des seniors et de la proche aidance (SeSPA) - secteur StS

Date : …….. accordée ☐ refusée ☐ visa du responsable : .....

[1] Tous les types d'UATR doivent être pris en comptes (UATR en EMS et hors EMS)
[2] RORSDom, chapitre III, section 3, art 17, pt 4
[3] Information externe du 1er mai 2024 - Directives en matière d'UATR dans les EMS 009 Chap II, art. 1